

**Sujet :** [INTERNET] Carrière Pouligny

**De :** "> Olivier Andre (par Internet)" <olivier.andre36@wanadoo.fr>

**Date :** 19/10/2017 17:13

**Pour :** <ddcspp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint et ci-après à l'enquête publique sur le projet de carrière à Pouligny Saint Pierre

Sincères salutations,

Olivier André

--

Le Blanc, le 19 octobre 2017

Monsieur le commissaire enquêteur,

Normand d'origine, puis parisien pour le travail, je suis venu m'installer en Brenne (Le Blanc) pour la qualité de vie au sens des patrimoines naturels et culturels et de la solidarité humaine trouvée ici. Et rare ailleurs, à ce point.

Ce projet de carrière est bien tout l'inverse de mes aspirations, et me semble-t-il de plus en plus de celle des français. La Brenne est un trésor caché, révélé par l'organisation des élus en Parc naturel régional. Le Suin qui sera rogné et abimé par ce projet en est un écrin –caché aussi et révélé depuis-. La notoriété acquise au plan national et international est le cœur du maintien, voire de la croissance économique de ce territoire par le tourisme et ses bénéfices directs et indirects. Ce projet va forcément déstabiliser cette équilibre fragile. L'investissement public sur ce territoire, l'investissement privé –et le risque qui va avec- pour l'hébergeur du hameau de la Boudinière par exemple, vont donc buter, voire être perdus, pour quelques bénéfices nets de quelques-uns ; sans aucun investissement.

Ce projet est aussi une sale image de la démocratie locale. Il semble évident que ce projet s'est monté en catimini au sein de conseil municipal, et en secret dans le hameau concerné ; Gouvernance, concertation doivent être d'étranges mots bobos dans les oreilles de l'édile. Information aussi.

Oui, légalement le strict minimum semble être respecté. Mais les affaires politiques récentes lors des élections présidentielles montrent que l'opinion publique avance bien plus vite que la loi. Ce projet est un bel exemple de ce décalage, même avec la grosseur du dossier porté par les bénéficiaires économiques, politiques et fort discrets de ce projet. Qui aboutit visiblement à une étrange atmosphère dans le principal hameau concerné. 30 années d'exploitation à moins de 200 mètres des premières habitations ne devraient pas creuser que le sol, mais aussi les relations humaines.

Que restera-t-il de tout cela après ces 30 années ?

Et pour quel bénéfice pécuniaire et humain ?

Tristesse pour 30 ans, ceci est sûr en revanche.

Je m'oppose donc à ce projet, j'espère vivement qu'il sera annulé ou si ce ne devait pas être le cas, reconsidéré en toute modernité.

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en mes respectueuses salutations.

Olivier André  
12, rue Guy Lebon  
36300 Le Blanc

— Pièces jointes : —

---

**avis carrière.docx**

**115 Ko**

Le Blanc, le 19 octobre 2017

Monsieur le commissaire enquêteur,

Normand d'origine, puis parisien pour le travail, je suis venu m'installer en Brenne (Le Blanc) pour la qualité de vie au sens des patrimoines naturels et culturels et de la solidarité humaine trouvée ici. Et rare ailleurs, à ce point.

Ce projet de carrière est bien tout l'inverse de mes aspirations, et me semble-t-il de plus en plus de celle des français. La Brenne est un trésor caché, révélé par l'organisation des élus en Parc naturel régional. Le Suin qui sera rogné et abimé par ce projet en est un écrin –caché aussi et révélé depuis-. La notoriété acquise au plan national et international est le cœur du maintien, voire de la croissance économique de ce territoire par le tourisme et ses bénéfices directs et indirects. Ce projet va forcément déstabiliser cette équilibre fragile.

L'investissement public sur ce territoire, l'investissement privé –et le risque qui va avec- pour l'hébergeur du hameau de la Boudinière par exemple, vont donc buter, voire être perdus, pour quelques bénéfices nets de quelques-uns ; sans aucun investissement.

Ce projet est aussi une sale image de la démocratie locale. Il semble évident que ce projet s'est monté en catimini au sein de conseil municipal, et en secret dans le hameau concerné ; Gouvernance, concertation doivent être d'étranges mots bobos dans les oreilles de l'édile. Information aussi.

Oui, légalement le strict minimum semble être respecté. Mais les affaires politiques récentes lors des élections présidentielles montrent que l'opinion publique avance bien plus vite que la loi. Ce projet est un bel exemple de ce décalage, même avec la grosseur du dossier porté par les bénéficiaires économiques, politiques et fort discrets de ce projet. Qui aboutit visiblement à une étrange atmosphère dans le principal hameau concerné. 30 années d'exploitation à moins de 200 mètres des premières habitations ne devraient pas creuser que le sol, mais aussi les relations humaines.

Que restera-t-il de tout cela après ces 30 années ?

Et pour quel bénéfice pécuniaire et humain ?

Tristesse pour 30 ans, ceci est sûr en revanche.

Je m'oppose donc à ce projet, j'espère vivement qu'il sera annulé ou si ce ne devait pas être le cas, reconsidéré en toute modernité.

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en mes respectueuses salutations.

Olivier André  
12, rue Guy Lebon  
36300 Le Blanc

